

**Sur la nature des « eurites »
et de quelques autres roches éruptives de Belgique,**

par F. CORIN.

(1 planche.)

Le terme d'« eurite » a été employé pour caractériser, tantôt, la pâte de certains porphyres (DUMONT), tantôt, la masse de roches à grain fin, parfois porphyriques mais plus souvent sans phénocristaux. Il s'agit, essentiellement, d'un mélange intime de très fins individus de quartz et de feldspath. Les « eurites » belges sont souvent séricitisées ou silicifiées.

Le nom d'« eurite » a été donné par AUBUISSON à un granite à très petites parties, dans lequel le feldspath est dominant. BRONGNIART a légèrement modifié cette conception : il considère cette roche comme hétérogène et n'y classe que les roches à base de feldspath compact et impur, ou bien de pétrosilex renfermant les minéraux désignés.

Le terme de « pétrosilex » avait été créé par DOLOMIEU pour la masse fondamentale cryptocristalline (en partie microcristalline) des roches porphyriques, formée essentiellement de quartz et d'orthose avec des restes non individualisés de verre. Le « pétrosilex » est considéré par HAUY comme du feldspath compact; BRONGNIARD y voit une base de feldspath compact, mais le feldspath n'y est peut-être jamais seul.

Le mot « felsite », défini par GERHARD, est considéré comme synonyme du mot « pétrosilex » ou du mot « eurite ».

Si nous y ajoutons les synonymes de « halleflints » et de « felsitfels » voire de « microfelsite », nous nous trouvons devant une notion assez vague, d'où résulte surtout qu'on a donné le nom d'« eurite » à des roches à pâte aphanitique paraissant principalement feldspathique. Ces roches sont souvent blanches, mais aussi de teinte grise, verte ou noire.

Or si l'on étudie avec soin les roches belges communément qualifiées d'« eurites », on y décèle souvent des structures de tuf, c'est-à-dire des dessins en lames courbes, parfois en Y, c'est-à-dire des fantômes d'éclats de verre volcanique (ROSS et SMITH, 1961), et des axiolithes.

De telles structures ont été signalées et figurées par CH. DE LA VALLÉE-POUSSIN à Nivelles et à Grand-Manil (1885, 1887), puis par M. P. MICHOT à la Neuville-sous-Huy (1938). Mais elles se rencontrent, plus ou moins fines, dans bien d'autres cas. Généralement, entre nicols croisés, on ne distingue qu'un fond homogène très fin de feldspath, parfois mêlé de quartz et voilé par de la séricite, ou bien une structure aphanitique. En lumière ordinaire et en éclairage contrasté, on voit apparaître le dessin des esquilles de verre.

Il est tout à fait remarquable que, dans les roches fraîches, — que le fond soit micro- ou cryptocristallin, — le dessin des esquilles de verre n'apparaît pratiquement pas entre nicols croisés. Il y a donc eu recristallisation homogène de la roche après son dépôt. Exceptionnellement, à Hasquemont, des chevelus de séricite dessinent ces structures sur un fond cryptocristallin.

Une revision de toutes les roches belges qualifiées d'« eurites » permet de les classer en plusieurs catégories :

1^o La roche de Marcq-Enghien est un porphyre entièrement silicifié. Il en est de même des roches vertes découvertes dans deux sondages à Idegem. On voit, de part et d'autre, un fond quartzitique fin ou très fin où flottent des phénocristaux corrodés de quartz et des fantômes séricitisés ou chloritisés rappelant de grands individus de feldspath ou de silicates ferro-magnésiens.

2^o Les « eurites » de Nivelles, de Sombreffe, de Grand-Manil et de la Neuville-sous-Huy, ainsi que de nombreux lits recoupés par sondage à Deerlijk et les « filons » de Hasquemont, montrent des structures de tuf et sont à classer comme tels (CORIN, 1963, 1964). Les passées euritiques des schistes de Ronquières (CORIN, 1962) semblent faites de très fines esquilles de verre.

3^o La pâte, souvent chloritisée et séricitisée, des « arkoses » et des « porphyroïdes » de la Neuville-sous-Huy et de Pitet montre des structures de verre, souvent fort larges.

4^o Par contre, les « eurites » du Piroy et de Spa ne montrent pas de telles structures et sont donc des coulées ou des intrusions. Elles sont, par ailleurs, localement porphyriques.

BIBLIOGRAPHIE.

- CORIN, F., 1962, Sur un schiste siliceux rubané de Ronquières (Brabant). (*Bull. Soc. belge de Géol.*, t. 71, pp. 515-517.)
- 1963, La roche éruptive de Deftinge. (*Ibid.*, t. 72, pp. 54-61.)
- 1964, Sur les roches éruptives de la tranchée d'Hasquemont, canal de Charleroi. (*Ibid.*, t. 72, pp. 94-98.)
- MICHOT, P., 1938, Les arkoses et cinérites du Tarannonien de la Neuville-sous-Huy. (*Ann. Soc. géol. de Belgique*, t. 64, Mém. n° 1, pp. 77-79.)
- ROSS, C. S. and SMITH, R. L., 1961, Ash-Flow Tuffs : Their origin, geologic relations and identification. (*U. S. G. S.*, Professional Paper n° 366.)
- VALLÉE-POUSSIN, CH. DE LA, 1885, Les anciennes rhyolites, dites eurites de Grand-Manil. (*Bull. Acad. roy. de Belgique*, 3^e série, t. 10, pp. 253-315.)
- 1887, Les eurites quartzieuses (rhyolites anciennes) de Nivelles et des environs. (*Ibid.*, 3^e série, t. 13, pp. 418-535.)
-

PLANCHE

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. — Structure de l'eurite de Grand-Manil, dessinée par Ch. DE LA VALLÉE-POUSSIN.
 2. — Eclats de verre volcanique dans les roches de la Neuville-sous-Huy, dessinés par M. P. MICHOT.
 3. — Structure de tuf d'après ROSS et SCHMIDT.
 4. — Tuf écrasé, vu parallèlement au litage, d'après les mêmes.
 5. — Structure de la roche de Deerlijk, sondage Ovelacq, 123,25 m. En *a*, une axiolithe.
 6. — Structure de la roche de Deerlijk, sondage Nuyttens, 170,50 m.
 7. — Eurite de la Neuville-sous-Huy, à 700 m à l'Est du Château.
 8. — Eurite de Pont-à-Rieu (Sombrefte).
 9. — La même, très grossie.
 10. — Tuf métamorphique de Hasquempont. En *a*, une axiolithe.
-



1



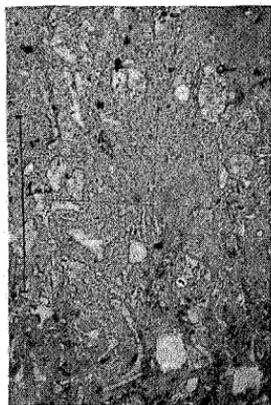
2



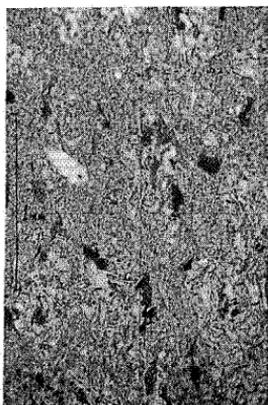
3



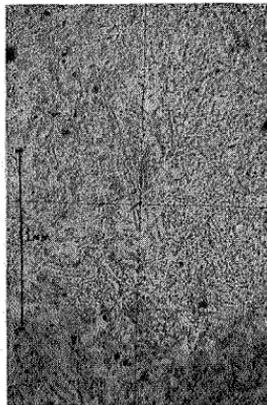
4



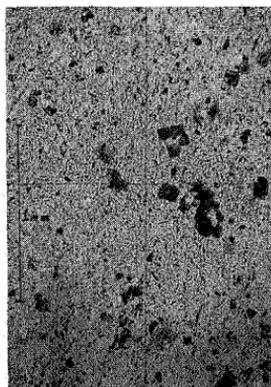
5



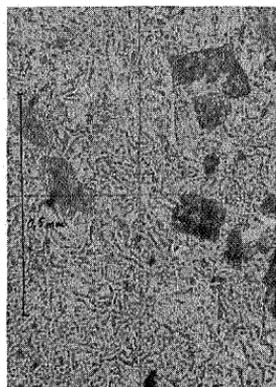
6



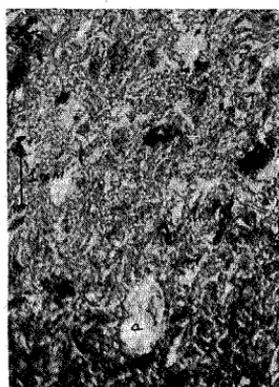
7



8



9



10